

Affaire Palmade : l'homme qui accuse l'humoriste de pédopornographie condamné à un an de prison ferme

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 1 heure ,

Mis à jour il y a 52 minutes

Cet homme de 36 ans organisait des relations sexuelles en groupe sous l'emprise de drogue dans son appartement parisien.

Fabien Fleury - un homme de 36 ans qui avait accusé Pierre Palmade de détenir des images pédopornographiques -, a été condamné, vendredi 17 mars par le tribunal correctionnel de Paris à deux ans de prison dont un avec sursis, rapporte [Le Parisien](#). Il était jugé pour avoir fourni des drogues de synthèse lors d'orgies sexuelles homosexuelles organisées dans son appartement parisien.

Cet homme avait contacté quelques jours plus tôt les enquêteurs de la brigade de protection des mineurs, leur expliquant qu'il disposait de vidéos montrant l'humoriste en train de visionner des images à caractère pédopornographique.

Soirées chemsex

Chaque semaine, du vendredi au dimanche soir, l'homme de 36 ans organisait des soirées «[chemsex](#)», des relations sexuelles en groupe sous l'emprise de drogue, dans son appartement du boulevard Rochechouart, détaille [Le Parisien](#). Il demandait 10 euros de droits d'entrée et 30 euros pour la drogue. Malgré certaines règles de prudence - pas plus de douze personnes à la fois dans l'appartement et la consigne de «rester discret» -, les voisins de son immeuble, lassés des allées et venues, avaient fini par prévenir les policiers.

Les enquêteurs ont découvert qu'il avait encaissé 194.000 euros en l'espace de deux ans. Le suspect touchait 500 euros de RSA et une allocation logement tout en dépensant dans le même temps entre 5000 et 7000 euros par mois sans rien déclarer aux impôts. Le trentenaire gagnait aussi sa vie en assurant la communication d'un sex-shop, en tournant dans des films pornographiques gays et en se prostituant.

À lire aussi

Un réseau de jeunes tueurs à gage mis au jour

Affaire Pierre Palmade : le comédien ne retourne pas en détention provisoire

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Le pique-nique sanglant de Témoins de Jéhovah de retour aux assises

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

